

La Tarification Incitative

Vers une nouvelle gestion des déchets



Le Collecteur à l'écoute de vos déchets

La tarification incitative c'est quoi?

- La redevance incitative ou RI est **un mode de financement** du service public d'élimination des déchets. Elle s'appuie sur l'utilisation du service par l'utilisateur, c'est-à-dire **la quantité de déchets produite**. On la nomme « incitative » car elle encourage l'utilisateur à modifier son comportement en augmentant son geste de tri et en diminuant ses quantités d'ordures ménagères résiduelles(OMR).

Les résultats observés

Des observations ont déjà pu être opérées dans les collectivités pionnières en matière de tarification incitative. Elles concordent avec les évolutions qui étaient prévisibles du fait des incitations économiques.

On y a notamment relevé :

Une augmentation des tonnages des déchets recyclables + 30% et une diminution des OMR -50%

Une augmentation des quantités apportées en déchèteries

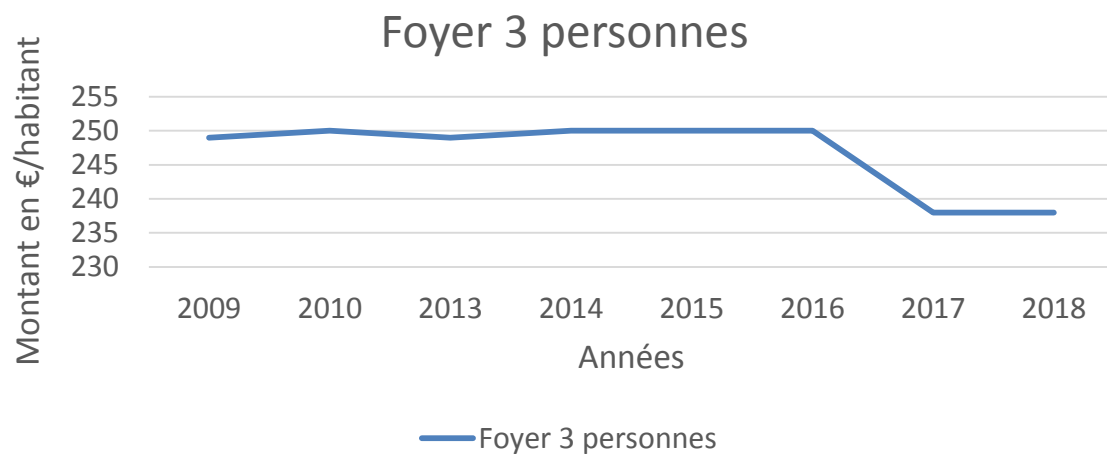
Une présentation des bacs à la collecte 1 x toutes les 3 semaines en moyenne

Compétence et coût du service

Compétence

- La 4CVS dispose de la compétence collecte et élimination des ordures ménagères
- Elle a délégué cette compétence au SYMSEM

Coût du service à la 4CVS



Pas de hausse
depuis 10 ans

Coût annuel 2018

1 personne :	96 €
2 personnes :	167 €
3 personnes :	238 €
4 pers et + :	309 €

Soit 1,84 € par semaine et
par personne, l'équivalent
de 4 cigarettes

Qu'est-ce qui va changer au 1^{er} janvier 2019 ?

Ce qui ne change pas

- Sacs de tri sélectif : sacs jaunes
- Sacs jaunes collectés en porte à porte chaque semaine
- Déchetterie : gratuite pour les particuliers et contrat pour les professionnels

Ce qui change pour les OMR

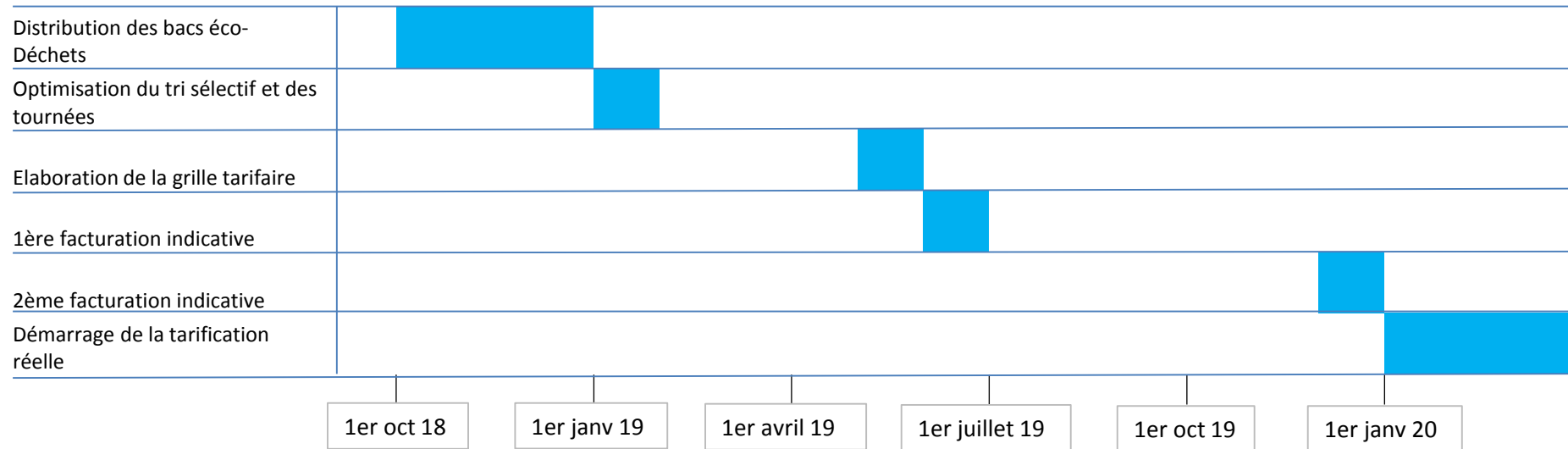
(Ordures Ménagères Résiduelles)

- Bacs pucés distribués gratuitement 120, 180 ou 240 L suivant la composition du foyer
- Levée à la sortie du bac au choix du particulier (toutes les 1, 2, 3 ou 4 semaines)
- Nombre minimum de levées par an à déterminer
- Facturation au propriétaire avec
 - 1 part fixe
 - 1 part variable selon le volume du bac
 - 1 part variable selon le nombre de levées du bac

Principe de fonctionnement de la TI



Planning de mise en place de la Redevance Incitative



- L'année 2019 est une **année de transition**, une année test, la facturation réelle sera identique à celle de 2018 et **parallèlement** une facturation indicative sera établie afin de permettre à l'utilisateur de comprendre le système.
- La facturation incitative n'interviendra qu'au 1^{er} janvier 2020, prenant en compte les données 2019 afin de définir **le plus précisément possible** le nombre de levées minimum et le montant des parts fixes et variables.

Les règles de dotations du SYMSEM



120 L

1 à 2
personnes



180 L

3 à 4
personnes



240 L

5 personnes
et +

La distribution de bacs

Distribution d'un courrier indiquant le passage prochain d'un agent.

En cas d'absence une étiquette devra être collé sur la boîte a lettres.

Si il y a une absence lors du passages des agents enquêteurs et qu'il n'y a pas d'étiquette collé, un avis de passage en lettre T sera laissé (possibilité de répondre par sms ou N°Vert).



Le bac d'ordures ménagères arrive chez vous !

Madame, Monsieur

Dans le cadre de la modernisation de la collecte des déchets, Le SYMSEM va mettre à votre disposition un bac pour la collecte des ordures ménagères.

Afin de mettre en place ce nouveau service dans votre commune, nous vous informons qu'un agent se présentera à votre domicile ou local professionnel à **partir d'octobre 2018** pour procéder à la livraison du bac correspondant à la taille de votre foyer ou à votre production de déchets professionnels.

Le livreur de bac d'ordures ménagères se présentera à votre domicile **entre 8h et 19h**



En cas d'absence le jour de la livraison, si vous ne possédez pas de sonnette ou si vous risquez de ne pas l'entendre, vous pouvez remplir l'étiquette ci-dessous et la coller sur votre boîte aux lettres. Par ce geste, vous autorisez le livreur à laisser le bac devant votre domicile, mais par sécurité le bac devra être rentré le jour de la livraison.

En l'absence d'étiquette, un avis de passage sera laissé dans votre boîte aux lettres.

Merci de votre concours pour une meilleure collecte.


Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.



Le Président
René SCHULLER

Etiquette à remplir et la coller sur la boîte aux lettres

Pour une meilleure collecte et une mise à jour de mes coordonnées, je remplis l'étiquette jaune ci-dessous et je la colle sur ma boîte aux lettres.

Nom(s) : 
Prénom(s) : _____
Adresse : _____
Commune : _____
Nombre de personnes au foyer : _____
Tél (facultatif) : _____
Date : _____ Signature : _____

Pour être sûr(e) d'être livré(e)

Si je m'absente, si je n'ai pas de sonnette ou si je risque de ne pas l'entendre, je remplis mon étiquette et je la colle sur la boîte aux lettres.

- 1 Je remplis mon étiquette
- 2 Je la colle sur ma boîte à lettres
- 3 Mon bac sera livré en mon absence



Un doute, une question, vous pouvez nous contacter de 9h à 19h du lundi au vendredi

 **N°Vert 0 800 400 157**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE